

# SITUATION D'ÉNONCIATION, SITUATION DE COMMUNICATION

DOMINIQUE MAINGUENEAU  
*Université Paris XII*

Les théories de l'énonciation linguistique accordent une place essentielle à la réflexivité du langage, et en particulier aux coordonnées qu'implique chaque acte d'énonciation : coordonnées personnelles, spatiales et temporelles, sur lesquelles s'appuie la référence de type déictique. De son côté, la sémantique, fortement marquée par les courants pragmatiques, met l'accent sur le rôle du contexte dans le processus interprétatif, sur la contextualité radicale du sens. Enfin, avec l'apparition de disciplines qui prennent en charge le « discours » - particulièrement l'analyse du discours ou l'analyse conversationnelle – nombre de chercheurs en sciences du langage portent une extrême attention aux genres de discours, c'est-à-dire aux institutions de parole à travers lesquelles s'opère l'articulation des textes et des situations où ils apparaissent. Les trois perspectives – celles des théories de l'énonciation, de la sémantique, des disciplines du discours - interfèrent constamment, et l'on comprend que des notions comme « situation d'énonciation », « situation de communication », « contexte »... tendent à se mêler de manière le plus souvent incontrôlée.

Beaucoup assimilent ainsi purement et simplement « situation d'énonciation » et « situation de communication » ; c'est le cas dans l'enseignement secondaire français, dont les programmes de langue ont été récemment réorganisés autour des problématiques de l'énonciation ; c'est même le cas dans l'enseignement supérieur. : les élèves ou les étudiants sont par exemple invités à analyser la « situation d'énonciation » de tel texte politique comme la mise en relation d'un dirigeant et des membres de son parti dans un lieu qui est un amphithéâtre et à un moment qui est les élections législatives. Dans ce cas la situation d'énonciation est confondue avec le contexte empirique où est produit le texte.

Dans cet exposé je voudrais seulement contribuer à débrouiller un peu cet écheveau, en distinguant plus nettement les différents plans sur lesquels jouent ces notions. Il s'agit donc avant tout d'un travail de clarification.

## 1. LE PLAN DE L'ÉNONCÉ

### 1.1. La situation d'énonciation

La notion de « situation d'énonciation » prête à équivoque dans la mesure où l'on est tenté d'interpréter cette « situation » comme l'environnement physique ou social dans lequel se trouvent les interlocuteurs. En fait, dans la théorie linguistique d'A. Culioli, qui l'a conceptualisée, il s'agit d'un système de coordonnées abstraites qui rendent tout énoncé possible en lui faisant réfléchir sa propre activité énonciative. C'est dans ce cadre que sont définies les trois positions d'*énonciateur*, de *co-énonciateur* et de *non-personne*.

— La position d'*énonciateur* est le point origine des coordonnées énonciatives, le repère de la prise en charge modale. En français le pronom autonome *JE* en est le marqueur ;

- Entre l'énonciateur et le *co-énonciateur* (dont le marqueur est *TU* en français) il existe une relation de « différence », d'altérité : ces deux pôles de l'énonciation sont à la fois solidaires et opposés sur le même plan. Le terme « co-énonciateur » n'est toutefois pas sans danger pour peu qu'on l'interprète, à tort, dans le sens d'une symétrie entre les deux positions.
- La position de *non-personne* est celle des entités qui sont présentées comme n'étant pas susceptibles de prendre en charge un énoncé, d'assumer un acte d'énonciation. Entre cette position et celles d'énonciateur et de co-énonciateur, la relation est de « rupture ». C'est pour cette raison qu'Emile Benveniste a préféré parler de « non-personne » plutôt que de « 3<sup>o</sup> personne », comme le faisait la tradition grammaticale. A la suite de ses travaux, on a abondamment décrit les divergences linguistiques entre les énonciateur/co-énonciateur, d'une part, et non-personne d'autre part ; l'une des plus remarquables est l'impossibilité de substituts anaphoriques pour les marqueurs des positions d'énonciateur ou de co-énonciateur : on ne peut que répéter *je* ou *tu* (« *Je* sais que *je* suis en retard »), alors que la non-personne dispose d'une riche panoplie de procédés anaphoriques, lexicaux ou pronominaux.

Ces trois positions autorisent aussi ce que Benveniste appelle des personnes « amplifiées » ou « dilatées » (en français *nous* et *vous*), qui correspondent aux positions respectives d'énonciateur et de co-énonciateur. La catégorie du pluriel n'est pas pertinente ici. Dans cette perspective, le « nous » ne s'analyse pas, en effet, comme l'addition de divers « je » : c'est un « je » qui s'associe d'autres sujets et qui peut même ne référer qu'à un seul sujet (cf. le « nous » dit de majesté).

Ce système de coordonnées personnelles de la situation d'énonciation est à la base du repérage des déictiques spatiaux et temporels, dont la référence est construite par rapport à l'acte d'énonciation : *maintenant* marque la coïncidence entre le moment et l'énonciation où il figure, *ici* un endroit proche des partenaires de l'énonciation, etc. Il permet aussi de distinguer entre deux plans d'énonciation : d'une part les énoncés « embrayés » qui sont en prise sur la situation d'énonciation (le « discours » de Benveniste) et d'autre part les énoncés « non-embrayés », qui sont en rupture avec cette situation d'énonciation (l'« histoire » de Benveniste, mais élargie ensuite à des énoncés non narratifs).

### 1.2. La situation de locution

La « situation d'énonciation » constitue un système de positions abstraites sur lesquelles repose l'activité linguistique et les énoncés qui en sont la trace. Ces positions – les grammairiens et les rhétoriciens l'ont noté depuis longtemps - ne coïncident pas nécessairement avec les places occupées dans l'échange verbal, les « personnes » au sens de « rôles » locutifs. Pour dire les choses simplement, ce n'est pas parce que l'on a affaire à un *je* que son référent occupe nécessairement la position de locuteur, et ce n'est pas parce que l'on a affaire à un *tu* que son référent est nécessairement l'allocutaire.

On distingue depuis toujours trois places dans ce qu'on peut appeler la « situation de locution », les deux premières étant celles des *interlocuteurs* :

- la place de *locuteur*, de celui qui parle ;
- la place d'*allocutaire*, de celui à qui s'adresse la parole ;
- la place de *délocuté*, de ce dont on parle.

Bien évidemment, les positions de la « situation d'énonciation » et les places de la « situation de locution » tendent à s'harmoniser : en règle générale *je* désigne le locuteur, tandis qu'un pronom à la non-personne tel que *il* désigne un référent délocuté. Mais les grammairiens ne cessent de faire remarquer qu'il n'en va pas toujours ainsi, qu'il existe de multiples décalages

entre les deux systèmes. Par exemple, pour référer à l'allocutaire on trouve le plus souvent des énoncés à la 2<sup>o</sup> personne:

*Tu pars ? Vous partez ?*

où il y a harmonie entre position de co-énonciateur et place d'allocutaire. Mais on peut aussi trouver des cas de décalage entre les deux systèmes:

- (1) *J'ai bien dormi, je vais venir avec ma maman* (une mère à son bébé: emploi dit «hypocoristique»);
- (2) *Il est mignon, le chienchien* (emploi hypocoristique);
- (3) *De quoi je me mêle ?* ( pour empêcher quelqu'un de parler);
- (4) *Alors, nous faisons un petit tour ?* (une infirmière à un malade);
- (5) *Qu'est-ce qu'elle veut ?* (une commerçant à une cliente).

L'interprétation des énoncés se construit ici en prenant en compte la tension entre la position énonciative (les coordonnées de la situation d'énonciation) indiquée par le marqueur de personne et la place occupée dans la situation de locution, en l'occurrence celle d'allocutaire. Avec « De quoi je me mêle ? », par exemple, on a affaire à un énoncé qui se veut sans réplique : la place de l'allocutaire est occupée par le locuteur, il y a suppression unilatérale de l'altérité entre les deux places. En revanche, dans l'emploi hypocoristique en « je » de l'énoncé (1), le recours au marqueur de première personne peut s'expliquer par le fait que l'allocutaire se trouve par nature dans l'incapacité de répondre : comme ce n'est pas un sujet parlant, que l'énonciation est vouée à rester sans réponse, le locuteur supprime l'altérité entre les deux places.

## 2. SCÈNE D'ÉNONCIATION ET SITUATION DE COMMUNICATION

Jusqu'à présent, nous avons envisagé le cas des énoncés élémentaires, c'est-à-dire des phrases-occurrences, par opposition aux phrases-types. Mais il n'est pas besoin d'être linguiste pour voir qu'en fait les énoncés élémentaires ne sont pas les seules unités pour lesquelles la notion de situation d'énonciation/communication est pertinente. Ces énoncés sont eux-mêmes des constituants de *textes*, d'unités transphrastiques qui relèvent de genres de discours, de dispositifs de communication verbale socio-historiquement définis. Or c'est pour les textes que l'on parle communément de « situation de communication » et aussi, de manière un peu inconsidérée, de « situation d'énonciation ».

En fait, quatre termes sont ici en concurrence : *contexte, situation de discours, situation de communication, scène d'énonciation*. La notion de « contexte » est intuitive et commode. Elle recouvre à la fois le contexte linguistique - qu'on appelle souvent « cotexte » dans la linguistique francophone -, l'environnement physique de l'énonciation, et les savoirs partagés par les participants de l'interaction verbale. Elle joue un rôle essentiel dans les théories sémantiques d'inspiration pragmatique, aujourd'hui dominantes, qui supposent que le destinataire construit une interprétation par des procédures qui impliquent des informations prélevées dans les divers composants du contexte. Mais il faut reconnaître qu'une notion aussi compréhensive que celle de « contexte » peut difficilement être employée de manière restrictive. Il vaut mieux s'intéresser aux autres.

## 2. LA SITUATION DE DISCOURS

Quand on aborde les productions verbales dans la perspective de l'étude des texte, les notions de « situation de communication » et de « scène d'énonciation » se révèlent plus commodes. Je vais ici les employer d'une manière un peu inhabituelle, en avançant qu'elles permettent d'appréhender sous deux abords complémentaires la *situation de discours* associée à un texte.

### 2.1. La situation de communication

En parlant de *situation de communication*, on considère en quelque sorte « de l'extérieur » la situation de discours dont le texte est indissociable. Divers modèles en ont été proposés depuis le célèbre acronyme SPEAKING de Dell Hymes dans les années 1960; ils mobilisent un certain nombre de paramètres; évoquons-en quelques-uns:

- **Une finalité**: tout genre de discours vise un certain type de modification de la situation dont il participe. La détermination correcte de cette finalité est indispensable pour que le destinataire puisse avoir un comportement adapté à l'égard du genre de discours concerné.
- **Des statuts pour les partenaires**: la parole dans un genre de discours ne va pas de n'importe qui vers n'importe qui, mais d'un individu occupant un certain statut à un autre. Un cours universitaire doit être assumé par un professeur supposé détenir un savoir et dûment mandaté par l'enseignement supérieur; il doit s'adresser à un public d'étudiants supposés ne pas détenir ce savoir. Une transaction commerciale met en relation un acheteur et un vendeur, etc. A chacun de ces statuts sont attachés des droits et devoirs, mais aussi des savoirs: le lecteur d'une revue scientifique n'est pas censé détenir le même savoir que l'auditeur d'une émission médicale à la télévision destinée au grand public.
- **Des circonstances appropriées**: tout genre de discours implique un certain type de lieu et de moment appropriés à sa réussite. Il ne s'agit pas là de contraintes « extérieures » mais de quelque chose de constitutif. En fait, les notions de « moment » ou de « lieu » requis par un genre de discours prennent un tour extrêmement différent selon les genres de discours: un texte écrit, par exemple, pose de tout autres problèmes qu'un texte oral lié à une institution fortement contrôlée.
- **Un mode d'inscription dans la temporalité**, qui peut se faire sur divers axes:
  - La *périodicité*: un cours, une messe, un journal télévisé... se tiennent à intervalles réguliers; en revanche, une allocution du chef de l'Etat ou un tract ne sont pas soumis à périodicité.
  - La *durée*: la compétence générique des locuteurs d'une communauté indique approximativement quelle est la durée d'accomplissement d'un genre de discours. Certains genres impliquent même la possibilité de plusieurs durées: un journal quotidien distingue au moins deux durées de lecture d'un article: le simple relevé des éléments détachés en gras et en capitales, suivi éventuellement d'une véritable lecture du texte.
  - La *continuité*: une histoire drôle doit être racontée intégralement, alors qu'un roman est censé lisible en un nombre indéterminé de séances.
  - Une *périmation*: un magazine hebdomadaire est conçu pour être valide pendant une semaine, un journal quotidien l'espace d'une journée, mais un texte religieux fondateur (la Bible, le Coran...) prétend être indéfiniment lisible.
- **Un support**: on aborde ici la dimension « médiologique », à laquelle on accorde aujourd'hui une grande importance. Un texte peut passer seulement par des ondes sonores (dans l'interaction orale immédiate), lesquelles peuvent être traitées puis restituées par un décodeur (radio, téléphone...); il peut aussi être manuscrit, constituer un livre, être imprimé à un seul exemplaire par une imprimante individuelle, figurer dans la mémoire d'un ordinateur, sur une disquette, etc. Une modification de son support matériel modifie radicalement un genre de discours: un débat politique télévisé est un tout autre genre de discours qu'un débat dans une salle avec pour seul public les auditeurs présents. Ce qu'on appelle un « texte », ce n'est pas un contenu qui se fixerait sur tel ou tel support, il ne fait qu'un avec son mode d'existence matériel: mode de *support /transport* et de *stockage*, donc de *mémorisation*.

- **Un plan de texte:** un genre de discours est associé à une certaine organisation, domaine privilégié de la linguistique textuelle. Maîtriser un genre de discours, c'est avoir une conscience plus ou moins nette des modes d'enchaînement de ses constituants sur différents niveaux. Ces modes d'organisation peuvent faire l'objet d'un apprentissage : la dissertation, la note de synthèse... s'enseignent ; d'autres genres, la plupart en fait, s'apprennent par imprégnation. A côté de genres monologiques à plan de texte rigide, comme la dissertation ou les actes juridiques, il en est d'autres, d'ordre conversationnel, qui suivent des « canevas » souples et qui sont co-gérés.
- **Un certain usage de la langue :** tout locuteur, *a priori*, se trouve devant un très vaste répertoire de variétés linguistiques : diversité des langues, diversité à l'intérieur d'une langue : niveaux de langue, variétés géographiques (patois, dialectes), sociales (usages de telle ou telle catégorie sociale), professionnelles (discours juridique, administratif, scientifique, journalistique...), etc. A chaque genre de discours sont associées a priori des options en la matière, qui font office de norme. On prendra néanmoins garde qu'il existe des types de discours dont certains genres n'imposent pas a priori d'usage linguistique : ainsi la plupart des genres littéraires contemporains.

## 2.2. La scène d'énonciation

En revanche, appréhender une situation de discours comme « scène d'énonciation », c'est plutôt la considérer « de l'intérieur », à travers la situation que la parole prétend définir, le cadre qu'elle montre (au sens pragmatique) dans le mouvement même où elle se déploie. Un texte est en effet la trace d'un discours où la parole est *mise en scène*. Mais cette notion de scène d'énonciation, dont je cherche à montrer l'intérêt depuis un certain nombre d'années, n'est pas simple. Pour en prendre la mesure, il me paraît nécessaire d'y distinguer trois scènes, qui jouent sur des plans complémentaires: la *scène englobante*, la *scène générique*, la *scénographie*.

### Scène englobante et scène générique

La *scène englobante* est celle qui correspond au type de discours. Quand on reçoit un tract dans la rue, on doit être capable de déterminer s'il relève du type de discours religieux, politique, publicitaire..., autrement dit sur quelle scène englobante il faut se placer pour l'interpréter, à quel titre il interpelle son lecteur. Une énonciation politique, par exemple, implique un «citoyen» s'adressant à des «citoyens». Caractérisation sans doute très pauvre, mais qui n'a rien d'intemporel: elle définit le statut des partenaires dans un certain espace pragmatique.

Dire que la scène d'énonciation d'un énoncé politique est la scène englobante politique, celle d'un énoncé philosophique la scène englobante philosophique, et ainsi de suite, ne suffit pas à spécifier les activités verbales, puisque l'on n'a pas affaire à du politique ou du philosophique non spécifié, mais à des *genres de discours* particuliers, qui s'analysent en divers composants, comme on vient de le voir : ici l'on peut parler de « scène générique ». Ces deux scènes, « englobante » et « générique », définissent ce qu'on pourrait appeler le *cadre scénique* du texte, à l'intérieur duquel le texte prend sens.

### La scénographie

Ce n'est pas directement au cadre scénique que bien souvent est confronté le destinataire, mais à une *scénographie*. Prenons l'exemple d'un manuel d'initiation à l'informatique qui, au lieu de procéder selon les voies usuelles, se présenterait comme un récit d'aventures où un héros partirait à la découverte d'un monde inconnu et affronterait divers adversaires. La scène sur

laquelle le lecteur se voit assigner une place, c'est donc une scène narrative construite par le texte, une « scénographie », qui a pour effet de faire passer le cadre scénique au second plan; le lecteur se trouve ainsi pris dans une sorte de piège, puisqu'il reçoit le texte d'abord comme un roman d'aventures, et non comme un manuel.

Pour de nombreux genres de discours, en particulier ceux qui sont pris dans une concurrence pour capter un public, la prise de parole constitue, à des degrés divers, une prise de risque. Dans cette perspective, la scénographie n'est pas simplement un cadre, un décor, comme si le discours survenait à l'intérieur d'un espace déjà construit et indépendant de ce discours, mais l'énonciation en se développant s'efforce de mettre progressivement en place son propre dispositif de parole. Le discours, par son déploiement même, prétend convaincre en instituant la scène d'énonciation qui le légitime. Dans notre exemple, la scénographie du roman d'aventure est en quelque sorte imposée d'entrée de jeu ; d'un autre côté, c'est à travers l'énonciation même de ce récit qu'on peut légitimer la scénographie ainsi imposée, en faisant accepter au lecteur la place qu'on prétend lui assigner dans cette scénographie. C'est encore plus évident quand on considère des textes publicitaires ou politiques, qui doivent faire adhérer un public *a priori* réticent ou indifférent.

La scénographie implique ainsi un processus en boucle. Dès son émergence, la parole suppose une certaine situation d'énonciation, laquelle, en fait, se valide progressivement à travers cette énonciation même. La scénographie apparaît ainsi à la fois comme ce dont vient le discours et ce qu'engendre ce discours ; elle légitime un énoncé qui, en retour, doit la légitimer, doit établir que cette scénographie dont vient la parole est précisément *la* scénographie requise pour énoncer comme il convient, selon le cas, la politique, la philosophie, la science, ou pour promouvoir telle marchandise... Plus le texte avance, et plus le destinataire doit se persuader que c'est le roman d'aventures qui constitue la meilleure voie d'accès à l'informatique, que cette dernière doit être appréhendée comme un monde inconnu, merveilleux et passionnant à découvrir. Ce que dit le texte doit permettre de valider la scène même à travers laquelle ces contenus surgissent.

Une scénographie ne se déploie pleinement que si elle peut maîtriser son propre développement, en maintenant une distance à l'égard de ses destinataires. En revanche, dans une interaction orale, même institutionnalisée (un débat politique à la télévision, par exemple), il est très difficile pour les participants d'énoncer à travers *leurs* scénographies: ils sont contraints de réagir sur le champ à des situations imprévisibles suscitées par les interlocuteurs. En situation d'interaction vive c'est alors bien souvent la gestion des « faces » qui constitue la priorité.

Il existe cependant de nombreux genres de discours sans scénographie, des genres dont les scènes énonciatives sont en quelque sorte figées: l'annuaire téléphonique, ou les rapports d'expert, en règle générale, se conforment strictement aux routines de leurs scènes génériques. D'autres genres de discours sont davantage susceptibles de susciter des scénographies qui s'écartent d'un modèle préétabli. Ainsi, l'exemple évoqué plus haut d'un manuel qui se présenterait comme un roman d'aventures: au lieu de se contenter de la scène générique habituelle de type didactique, les auteurs ont recouru à une scénographie originale, plus séductrice.

On peut ainsi répartir les genres de discours sur une échelle qui aurait pour pôles extrêmes:

- D'une part, les genres, peu nombreux, qui s'en tiennent à leur scène générique et ne sont donc pas susceptibles de permettre des scénographies variées (cf. les ordonnances médicales, etc.);
- D'autre part, les genres qui par nature exigent le choix d'une scénographie: c'est le cas des genres publicitaires. Certaines publicités présentent ainsi des scénographies de

conversation, d'autres de discours scientifique, etc. C'est le cas aussi de nombreux genres relevant du type de discours philosophiques, littéraires... : il existe une grande diversité de scénographies qui permettent de se poser en narrateur d'un roman et de construire la figure de son lecteur. Le discours politique est également propice à la diversité des scénographies: tel candidat pourra parler à ses électeurs en jeune cadre, en technocrate, en ouvrier, en homme d'expérience, etc. et conférer les «places» correspondantes à son public.

- Entre ces deux extrêmes se situent les genres susceptibles de scénographies variées mais qui le plus souvent s'en tiennent à leur scène générique routinière. C'est le cas, on l'a vu, des manuels.

Cette variation apparaît largement liée à la finalité des genres de discours. L'annuaire téléphonique, qui ne libère pas de scénographie, est un genre purement utilitaire. En revanche, le discours publicitaire ou le discours politique mobilisent des scénographies variées dans la mesure où, pour persuader leur destinataire, ils doivent le capter.

### 2.3. Un exemple

Ces trois plans de la scène d'énonciation, on peut les voir à l'œuvre, par exemple, dans le programme électoral de François Mitterrand, lors de la campagne présidentielle de 1988. Ce programme fut présenté sous la forme d'une « Lettre à tous les Français », qui fut publiée dans la presse et adressée par la poste à un certain nombre d'électeurs. Le contenu politique de ce texte est inséparable de cette mise en scène de correspondance privée: le Président s'efforce de faire campagne en tant qu'individu au-dessus des partis, et non comme homme d'appareil.

« Mes chers compatriotes,

Vous le comprendrez. Je souhaite, par cette lettre, vous parler de la France. Je dois à votre confiance d'exercer depuis sept ans la plus haute charge de la République. Au terme de ce mandat, je n'aurais pas conçu le projet de me présenter de nouveau à vos suffrages si je n'avais eu la conviction que nous avons encore beaucoup à faire ensemble pour assurer à notre pays le rôle qu'on attend de lui dans le monde et pour veiller à l'unité de la Nation.

Mais je veux aussi vous parler de vous, de vos soucis, de vos espoirs et de vos justes intérêts.

J'ai choisi ce moyen, vous écrire, afin de m'exprimer sur tous les grands sujets qui valent d'être traités et discutés entre Français, sorte de réflexion en commun, comme il arrive le soir, autour de la table, en famille (...).

La *scène englobante* est ici celle du discours politique. La *scène générique* est celle du programme électoral ; quant à la *scénographie* de correspondance privée, elle met en relation deux individus qui entretiennent une relation personnelle. Cette scénographie invoque même au 3<sup>e</sup> paragraphe la caution d'une autre scène de parole: « sorte de réflexion en commun, comme il arrive le soir, autour de la table, en famille ». Ainsi, ce n'est pas seulement une lettre que l'électeur est censé lire : il doit participer imaginativement à une réflexion en famille autour de la table, le Président endossant implicitement le rôle du père et affectant aux électeurs celui des enfants. Cet exemple illustre un procédé très fréquent : une scénographie vient s'appuyer sur des scènes de parole qu'on peut dire « validées », c'est-à-dire déjà installées dans la mémoire collective, que ce soit à titre de repoussoir ou de modèle valorisé. Le répertoire des scènes validées ainsi disponibles varie en fonction du groupe visé par le discours: une communauté de conviction forte (une secte religieuse, une école philosophique...) possède sa mémoire propre;

mais, de manière générale, à tout public, fût-il vaste et hétérogène, on peut associer un stock de scènes qu'on peut supposer partagées. La scène validée n'est pas une scénographie, mais un stéréotype autonomisé, décontextualisé, disponible pour des réinvestissements dans d'autres textes. Il peut s'agir d'événements historiques (cf. l'Appel de De Gaulle au 18 juin 1940) comme de genres de discours (la carte postale, la conférence...).

On peut résumer ces distinctions dans un tableau :

<b>PLAN DE L'ÉNONCÉ</b>	<b>Situation d'énonciation</b>	<b>Situation de locution</b>
	Enonciateur/co-énonciateur	Locuteur/allocutaire
	Non personne	Délocuté
<b>PLAN DU TEXTE</b>	<b>Situation de discours</b>	
	<i>Point de vue externe</i>	<i>Point de vue interne</i>
	<b>Situation de communication</b>	<b>Scène d'énonciation</b>
		Scène englobante Scène générique Scénographie

#### REMARQUES CONCLUSIVES

On peut se demander si les distinctions que nous venons de faire sont généralisables aux communications verbales dans toute leur diversité.

C'est en particulier une source de débats constant que de savoir si la notion de genre de discours est pertinente pour les interactions conversationnelles familiales, qui ne sont pas régulées par des contraintes institutionnelles. Dans ce type de communication verbale, ces contraintes, en effet, ne sont pas « verticales », elles ne définissent pas a priori un système de places socio-discursives, de rôles indépendants des participants; elles sont plutôt « horizontales »: négociées, et même constamment renégociables. En outre, leurs enchaînements obéissent à des règles locales, et non à des processus de structuration globale préétablis.

Sur le pôle opposé, un grand nombre de genres de discours, pas seulement littéraires, exigent la collaboration de leurs auteurs à la définition du cadre générique. En sous-titrant « récit » un texte narratif, plutôt que « roman » ou « conte », l'auteur contribue à définir la scène énonciative de son texte; c'est là plus que le choix d'une scénographie, cela touche la scène générique elle-même. Il en va de même pour de nombreuses productions télévisuelles ou radiophoniques, qui ne font pas que choisir une scénographie pour une scène générique stable: elles déterminent



partiellement leur scène générique. On croise ici la problématique des « classes généalogiques » de Jean-Marie Schaeffer, qui insiste sur le fait qu'en littérature les étiquettes génériques sont bien souvent destinées à faire entrer un texte dans une généalogie générique (roman picaresque, élégie...) qui s'appuie sur un texte prototypique sur la seule vertu d'une ressemblance dont l'auteur est le seul juge. Dans ce cas, tout ce qui regarde l'assignation d'une situation de discours à un texte devient beaucoup moins évident que lorsqu'il s'agit d'une dissertation, d'une transaction commerciale ou d'un tract électoral: les auteurs ont la prétention de définir la scène énonciative où se donnent leurs textes.

D'un certain point de vue, les interactions conversationnelles et les textes dont les auteurs définissent partiellement le statut pragmatique ont en commun de ne pas imposer à l'avance le cadre de l'activité langagière. Dans le cas de la conversation, ce sont les interactants qui négocient pour une bonne part leur cadre; dans le second cas, ce sont les auteurs de manière unilatérale, ce qui les oblige à légitimer ce cadre qu'ils imposent ainsi.

On le voit, les notions de « situation d'énonciation » ou de « situation de communication » employées sans la moindre contrainte n'ont en fin de compte que peu de valeur opératoire. La distinction entre le plan linguistique et le plan textuel, d'une part, la diversité des types et des genres de discours, d'autre part, obligent constamment les analystes à spécifier ce type de catégories. Si un discours, bien souvent, contribue à construire son cadre, les conditions de cette construction varient considérablement.

